

NOUS, « LES GENS QUI NE SONT RIEN... »

« Les gens qui ne sont rien » : expression de notre président jupitérien dont la pensée, paraît-il complexe, nous semble au contraire bien claire dans son arrogance et son mépris de tout ce qui n'est pas une soi-disant élite.

Recevoir, en grande pompe, lors de la Fête nationale, fête de la fin des privilèges, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, le président Trump élu sur un programme de droite nationaliste, recevoir également le président Poutine puis le président Netanyahu, deux autres « garants » de la démocratie dans leur pays, en dit long sur les choix internationaux du chef de l'Etat. Quant à ses choix nationaux, ses diverses petites phrases, qui ne sont pas des lapsus mais au contraire la marque de sa pensée profonde, on voit bien vers qui ils vont puisque 10 % des Français les plus riches capteraient 46 % des réductions d'impôts annoncées par son gouvernement.

C'est nous, gens qui ne sont rien, qui avons fait la grandeur de la France, paysans, ouvriers, artisans... exploités par les prédécesseurs de Macron qu'étaient les grands aristocrates et les grands de l'église sous l'ancien régime, puis la grande majorité des patrons, plus proches de Vichy que de Londres. « Seule la classe ouvrière dans sa masse aura été fidèle à la France profanée » disait François Mauriac pourtant grand bourgeois. Ces gens qui ne sont rien, les généraux issus de la grande bourgeoisie ou de la vieille aristocratie toujours présente, les ont sacrifiés par millions lors de la guerre de 14-18, comme les sacrifient aujourd'hui les industriels empoisonneurs par l'amiante et tous les produits dont ils connaissent bien la toxicité.

Sans les gens qui ne sont rien, qui ferait tourner les usines génératrices de dividendes et de profits ?

Ces gens qui ne sont rien, Macron et son gouvernement, poussés par le grand patronat, veulent, par la destruction de tous nos droits conquis par la lutte, avec la complicité des médias endormeurs, en faire des semi-esclaves contents de leur sort, « taillables et corvéables à merci », comme au bon temps de la féodalité !

Aux gens qui ne sont rien, précarité, misère, souffrance, aux gens « qui réussissent » les milliards que les gens qui ne sont rien ont générés.

Entre les deux, il y a encore une population tout aussi exploitée mais qui croit qu'elle ne l'est pas, qui se croit du côté des gens qui réussissent quand ces derniers la poussent du côté des gens qui ne sont rien.

Mais attention, les gens qui ne sont rien l'ont écrit depuis longtemps : « gare à la revanche quand tous les pauvres s'y mettront » et « nous ne sommes rien, soyons tout » !

NOTRE FEUILLE DE ROUTE EST CLAIRE, REPRENONS CE QUE L'ON NOUS VOLE DEPUIS SI LONGTEMPS, RETROUVONS LE CHEMIN DE LA LUTTE VICTORIEUSE.

**ET DÉJÀ,
LE 12 SEPTEMBRE,
ON SE SOULÈVE,
POUR NE PAS SE SOUMETTRE !**

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416

**LE 5 SEPTEMBRE,
LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE NOTRE FÉDÉRATION**

L'UFR interviendra dans le débat chaque fois que cela semblera opportun et utile, mais surtout fera une déclaration solennelle pour informer nos camarades actifs de la vraie situation de la grande masse des retraités, qui sont une nouvelle fois dans le collimateur du gouvernement.

EN VOICI LA CONCLUSION : « Dans un pays riche comme le nôtre, pouvons-nous accepter de revenir à la situation du 19ème siècle, quand les vieux travailleurs devaient vivre de la charité, alors qu'il n'y a jamais eu autant de dividendes versés aux plus nantis. Il faut en terminer avec le slogan: "les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère". La vraie opposition n'est pas celle entre les actifs et les retraités mais celle entre le capital et le travail.

**LE 12 SEPTEMBRE,
LA CGT APPELLE
À UNE JOURNÉE DE GRÈVES
ET DE MANIFESTATIONS.**

Notre Fédération s'y inscrit totalement et invite les retraités à soutenir l'action des actifs, à se joindre aux cortèges des manifestants : les atteintes contre le droit du travail ne touchent pas seulement les actifs. A terme, et même à court terme, c'est toute notre protection sociale qui est menacée et qui risque de disparaître, pour le plus grand profit des compagnies d'assurances privées.



LE 1ER OCTOBRE, DANS LE CADRE DE L'ACTION INTERNATIONALE DES RETRAITÉS, AVEC LA FSM.

Il est important d'informer partout les populations de la situation réelle de la plupart des retraités et des menaces qui pèsent encore sur eux. Cette information peut prendre la forme d'une participation aux cortèges du 28 septembre, en veillant à une claire identification « Journée internationale d'action des retraités - FSM ». Du matériel spécifique sera mis à la disposition des camarades le 5 septembre (jour de l'Assemblée générale) et pourra être envoyé dans les territoires.

LE 28 SEPTEMBRE, NOTRE UCR CGT APPELLE À UNE MANIFESTATION

« UNITAIRE » (Rappelons que dans cette unité figurent des organisations qui ont signé et approuvé hier le gel des retraites complémentaires, qui sont donc encore bloquées cette année, et aujourd'hui appellent à défendre notre pouvoir d'achat : cherchez l'erreur...). La date du 28 septembre est liée à une possible revalorisation des pensions de la retraite de base au 1er octobre : depuis plusieurs années, la revalorisation est liée au taux d'inflation. Le calcul pourrait conduire cette année à une augmentation de nos pensions d'environ 0,7 %, voire moins. Pour une pension de retraité « aisé » (selon les nouveaux critères du gouvernement), cette augmentation représenterait 8,4 € par mois, soit 28 centimes par jour, ce qui n'est même pas le prix d'une demi-baguette ! Même sans faire le rapprochement avec l'augmentation de la CSG, le compte n'y est pas et c'est une nouvelle fois une perte de pouvoir d'achat pour les retraités.

□ **AGIRC ARRCO - 3ÈME PARTIE**

LES REVENDICATIONS DE LA CGT

LA CGT ET SON UGICT PROPOSENT DE MAINTENIR DEUX RÉGIMES DISTINCTS : L'AGIRC ET L'ARRCO, EN INSTAURANT DEUX MESURES SIMULTANÉES.

LA PREMIÈRE : création d'une contribution en faveur de l'égalité salariale femme/homme. Strictement patronale elle verrait son taux initial de 1% diminué au fur à mesure que les inégalités seraient elles-mêmes réduites.

Selon les services techniques de l'ARRCO et de l'AGIRC, la réalisation de cette égalité en 10 ans permettrait un accroissement des cotisations et l'effacement du déficit de l'ARRCO pour les quatre prochaines décennies. Quant au déficit de l'AGIRC, il serait réduit de moitié d'ici 2040

LA DEUXIÈME : l'élargissement de l'assiette de cotisations aux éléments actuels non cotisés comme intéressement, participation et épargne salariale. Ceci permettrait de réduire de 24 % les déficits de l'AGIRC et de l'ARRCO immédiatement et de 74 % d'ici 2040.

CONCLUSION : il appartient aux salariés victimes de la disparition programmée de l'AGIRC, à l'occasion de chaque élection professionnelle, de tirer les conséquences des signatures, ou non, des diverses organisations syndicales et de soutenir celles qui se consacrent à défendre exclusivement l'intérêt des salariés, à l'intérieur de l'entreprise comme au plan de la branche. Les salariés détiennent les clefs de l'avenir de leur système de protection sociale.

□ **NE NOUS LAISSONS PAS ABUSER !**

**AUGMENTATION ANNONCÉE
DE 1,7 POINT ET NON 1.7 %
DE LA CSG !**

Pour un revenu de 1200 euros, et une CSG qui passera de 6,6 % à 8,3 %, l'augmentation sera en fait de 25 %, c'est-à-dire de 79,8 € à 99,6 € soit + 25 %. Ceci est valable pour une personne seule, une part fiscale. Il n'en sera pas de même pour un couple de retraités, avec 2 parts fiscales ayant un revenu imposable de 1837 € soit moins de 1200 euros par personne : le prélèvement sera également majoré de 1,7 point. Ce ne sont donc pas seulement les revenus de 1200 euros qui devront acquitter cette taxe supplémentaire, mais bien aussi des revenus inférieurs à ce montant.

Cette CSG devant être prochainement calculée sur le revenu fiscal, du moins pour les retraités, ceci démontre bien qu'il s'agit d'un impôt.

Diminution de l'APL de 5 euros : encore une fois, ce gouvernement s'attaque aux populations les plus fragiles, retraités, jeunes, privés d'emploi, précaires..., ceux dont les faibles ressources sont une condition pour bénéficier de cette aide, indispensable pour s'acquitter de leur loyer.

- **Si la taxe d'habitation est supprimée, comment seront financés les communes, les départements, les régions ?**
- **Que vont devenir les services publics et notamment l'aide aux plus démunis, aux retraités, aux jeunes ? Soutenons nos élus dans leurs actions pour la défense de nos services publics !**

L'Agenda

5 SEPTEMBRE, Assemblée générale fédérale

6 SEPTEMBRE, Conseil national de l'UFR

12 SEPTEMBRE, journée d'action contre la politique gouvernementale

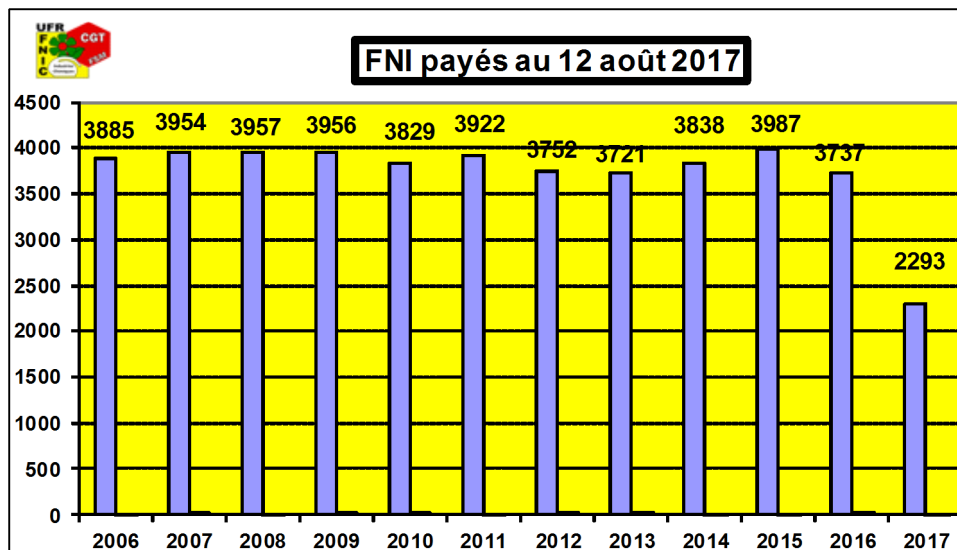
28 SEPTEMBRE, journée UCR d'action des retraités

1^{ER} OCTOBRE ACTION INTERNATIONALE AVEC LA FSM POUR LA DIGNITÉ DES RETRAITÉS.

24 OCTOBRE, Conseil national de l'UFR

25, 26, 27 OCTOBRE, CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES INDUSTRIES DE SANTÉ

l'Orga - le point



☞ Même si, depuis notre bulletin de juin, on note que 750 FNI 2017 ont été réglés, on reste encore très loin, à plus de la moitié de l'année, de ce que devrait être la situation. Pour 2016, il manque encore 250 FNI pour être au 100 % : fixons-nous l'objectif d'y parvenir, **contactons nos camarades, la situation l'exige !**

La vie des sections

L'ACCÈS DES RETRAITÉS AUX MUTUELLES D'ENTREPRISES REMIS EN CAUSE

Voici un exemple qui se passe dans le groupe Solvay et que, certainement, le patronat veut instaurer sur l'ensemble des retraités.

Le groupe Solvay a décidé, sous prétexte d'harmonisation des systèmes de santé/prévoyance, de provoquer une négociation qui a pour objet essentiel de réduire les coûts pour Solvay et a donc pour conséquence de les augmenter pour les salariés actifs et retraités.

Plusieurs pistes sont données par la direction. Tout d'abord, Solvay ne souhaite plus une participation patronale que pour les actifs. Les conjoints et les enfants paieraient plein tarif, sauf si les CE mettaient la main au portefeuille. Ensuite, Solvay veut sortir les retraités de l'accord social, avec des interrogations sur le fonds social, la solidarité entre les générations.

Evidemment, cela aboutirait à une augmentation des cotisations.

Enfin, un décret du gouvernement Hollande est sorti le 23 mars 2017 pour modifier le plafonnement des cotisations retraités qui, jusqu'à aujourd'hui, ne peuvent pas dépasser 150 % de la cotisation d'un actif.

Ce décret est ambigu et bien entendu le MEDEF en profite pour l'exploiter et affirme que désormais, les cotisations retraités ne seront bloquées que sur 3 ans et que, dès la 4^{ème} année, les tarifs seront « libres ».

Cela aurait, pour les futurs retraités, des conséquences dramatiques car, ne pouvant suivre les augmentations de tarif, ils seraient jetés dans les bras de vendeurs de soupe ou simplement démunis. Dans ce contexte, notre section a décidé tout d'abord de rappeler nos revendications aux camarades actifs qui participent aux négociations. Ensuite, nous préparons un dossier pour, au cas où, essayer de contrer juridiquement les intentions de Solvay et garder les retraités au sein de l'accord social et préserver leur accès au fonds social.

POUR CE QUI EST DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS, IL NOUS SERA DIFFICILE DE PESER ET NOUS DEVRONS COMPTER SUR LES ACTIFS POUR LA PRÉSERVER, VOIRE LA DÉVELOPPER.

UNE RÉUNION DES SECTIONS DES RETRAITÉS RHODIA/SOLVAY A EU LIEU LE 9 JUIN AVEC UN REPRÉSENTANT DE NOTRE FÉDÉRATION.

CETTE QUESTION SERA LARGEMENT TRAITÉE DANS NOTRE BULLETIN DE SEPTEMBRE.



♦ Lors du dernier tournoi de tennis de Roland Garros le service médical comportait 9 chirurgiens, 8 urgentistes, 9 échographistes, 2 radiologues, 31 kinés et 20 infirmières. Aux services d'urgence de l'hôpital Ambroise Paré on passe environ 140 patients par jour dont 10 % de cas sévères, on dénombre 2 urgentistes seniors, 2 internes, 1 radiologue et 7 infirmières...

Les malades baladés d'un hôpital à un autre par manque de praticiens apprécieront !

♦ Quel beau spectacle digne du 21^{ème} siècle que celui des millions d'euros complaisamment cités par les médias, pour le transfert d'un footballeur, à faire tourner la tête de tous ceux qui sont à 5 € près, qui, selon la députée En Marche, pleurnichent sur cette perte....